

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 141

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 17 Octobre 2017

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : M. DIDIER REAULT

OBJET

Demandes de garantie d'emprunt formulées par la SA d'HLM Logirem.

**Direction des Finances
Service du Budget & Gestion Financière
12409**

PRESENTATION

La S.A. d'HLM LOGIREM sollicite le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône pour deux demandes de garantie d'emprunt d'un montant total de 3 279 264,75 €. Celles-ci représentent 45% d'un montant total d'emprunts de 7 287 255,00 € dont les caractéristiques sont présentées en annexe au présent rapport. Ces demandes intéressent le secteur du logement social (construction, acquisition en V.E.F.A).

Par ailleurs, l'encours garanti au 01/01/2017 de la S.A. d'HLM LOGIREM auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône s'élève à 29 935 574,63 €. Cet encours représente 2,48% de l'encours garanti des organismes HLM et 2,24% de l'encours total garanti.

Chacune des garanties d'emprunt votées par la Commission Permanente du Conseil Départemental est assortie de la délibération correspondante, ainsi que d'une convention de garantie d'emprunt à faire signer entre l'organisme et le Département.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL